



**Daniel Briand**  
Vice-président des Ingénieurs hospitaliers  
de France (IHF)

# L'hôpital, le repère des droits des patients

L'association des ingénieurs hospitaliers de France a été créée en 1956, à l'initiative de quelques rares professionnels. Ses objectifs principaux étaient, d'une part, de disposer d'une structure vivante de rencontre, d'animation et de mise en commun d'expériences; d'autre part, de promouvoir la fonction technique hospitalière, encore trop méconnue du grand public. Ces deux objectifs furent en partie atteints, en 1966, avec les premières journées d'études nationales, puis en 1973, la publication au *Journal officiel* des statuts des ingénieurs hospitaliers.

Aujourd'hui, l'IHF regroupe plus de 400 adhérents, en poste dans les établissements de santé publics et privés. Et, chaque année, des ingénieurs provenant de bureaux d'études ou d'entreprises de technologies hospitalières viennent grossir les effectifs. Etre mieux connus pour être reconnus! Les ingénieurs hospitaliers, par les activités de l'association, veulent faire connaître leurs savoir-faire, notamment auprès du grand public, des associations d'usagers et des malades. Se référant sans cesse à ses objectifs principaux, l'IHF participe également à l'évolution de notre système de santé, pour le plus grand bénéfice du patient et de tous ceux qui le servent.

**Chaîne humaine et technologique.** «L'année des patients et de leurs droits» qui s'achève permet de rappeler que les ingénieurs sont concernés. La défense des droits des patients, le respect de la dignité de la personne malade et la promotion de la place des usagers au sens large constituent des valeurs fondamentales de notre système de santé. Des efforts doivent être menés constamment pour rendre ces droits plus lisibles et accessibles à chacun.

Pour nous, l'hôpital, lieu de vie par excellence, doit être le repère des droits des patients. Quand on parle de l'hôpital, on ne peut s'empêcher de penser en premier lieu au personnel médical, en particulier au médecin et à l'infirmière. Or l'accueil, la prise en charge du patient, qu'elle soit médicale, psychosociale ou sécuritaire, dépend d'une chaîne humaine et technologique considérable.

De tout temps, l'hôpital, patrimoine vivant, a été fondé et entretenu grâce aux compétences et à l'expertise des architectes et des ingénieurs qui créent l'environnement du corps médical au service des patients. Souvent méconnus, les professionnels techniques œuvrent pourtant chaque jour, dans l'ombre, pour assurer la continuité des soins.

Qui peut en effet imaginer un hôpital sans électricité? sans chauffage ou rafraîchissement? sans surveillance sécurité incendie ou contrôle d'accès? sans appareillage biomédical ou même sans bloc opératoire, équipé, sécurisé et aseptisé? Sans oublier la chambre d'hospitalisation...

Programmer, concevoir, construire, équiper, maintenir et sécuriser, telles sont les missions confiées aux cadres techniques de haute expertise. Chaque jour, les ingénieurs hospitaliers et leurs équipes participent donc activement à la continuité des soins et à la prise en charge optimisée des personnes malades.

L'ingénieur hospitalier est, en quelque sorte, le médecin des bâtiments: du confort d'usage à l'appareillage biomédical, en passant par l'amélioration constante de l'accessibilité au cadre bâti, la maintenance de la sécurité incendie, la sûreté et la

**«Souvent méconnus, les professionnels techniques œuvrent pourtant chaque jour, dans l'ombre, pour assurer la continuité des soins.»**

protection des personnes, jusqu'à la préservation des biens, publics et personnels. Ces très nombreux critères font partie intégrante des droits des patients.

L'ingénieur hospitalier est un véritable chef d'orchestre qui met en scène et en musique le séjour de chaque personne malade, avec un repère constant: la qualité de la prise en charge par le biais de son environnement qui sera, pendant un temps, son lieu privé de séjour. Et chacun sait que la guérison dépend également du cadre de vie.

L'hôpital du XXI<sup>e</sup> siècle doit être désormais un hôtel de santé trois étoiles, où la performance se conjugue avec le confort d'usage, l'hygiène, l'esthétisme et la sécurité.

Chaque jour, plusieurs milliers de techniciens s'emploient pour le patient. Toute la chaîne hospitalière, experte et solidaire, fait en sorte que le respect des droits des patients ne soit pas un vain mot. C'est le devoir de tous les personnels hospitaliers.

Pour contribuer à la page «Tribune», envoyez vos propositions de textes (4400 signes espaces comprises) à l'adresse suivante:

**redac-g2s@lagazette-sante-social.com**

La rédaction se réserve le droit de ne pas publier les textes reçus.